L'ABEILLE.

PARAISSANT TOUS LES JOURS, PAR P. DELAUP.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi, 7 Janvier 1829.

☞ Demain, anniversaire de notre mémorable victoire du 8 Janvier, nous ne publierons pas de journal.

Nous espérons que le *Vieux* du Passe-Tems ne nous en voudra pas d'avoir donné place dans notre feuille à l'article qu'on va lire : nous n'en partageons pas les sentimens, et nous ne nous sommes décidés à l'insérer que dans l'idée qu'il serait facile au journal attaqué d'y répondre victorieusement.

(Communiqué.)

Nouvelle-Orléans, 5 *Janvier.*

J'ai toujours été grand partisan de notre ami Athénien, qui voulait que chacun déclarât ouvertement le parti qu'il adoptait dans les querelles politiques : le *Passe Tems*, disait-il, a décidé mon avis ; il s'est fait mon ami. Qu'on ne croie pas que je plaisante ; on peut lire, dans le numéro d'aujourd'hui, qu'il vient de s'établir *dans la capitale de la Turquie*. On m'assure cependant qu'il n'est pas sorti de la Nouvelle-Orléans : est-ce qu'il nous prendrait pour des barbares ?

Depuis quelque tems, je le voyais très occupé à lire la *Gazette de France*, et je me suis souvent écrié : *otro Quijote leyendo!* Ce que je craignais est arrivé ; les sottises autrichiennes, villèlistes, jésuitiques, ont produit sur notre homme, l'effet que produisit jadis sur l'immortel Don Quichotte la lecture des romans de chevalerie. Aujourd'hui 5 Janvier, il est monté sur son *Rosinante*, s'imaginant qu'il était armé chevalier redresseur de torts et protecteur de la pudeur des beautés enfermées dans des réduits de Constantinople, défiant tous les Français, Russes, Grecs, et tous autres révolutionnaires qui tenteraient d'ouvrir les portes. Je le reconnais, c'est notre Don Quichotte, avec cette différence que l'ancien était l'ennemi de tous les Turcs et des infidèles, et que le nôtre en est constitué le défenseur. Je laisse à décider quel est le plus raisonnable.

Quelques mots sur beaucoup de petites choses : quand finiront les Nos. du *Passe-Tems* des trois derniers mois, on y pourra étudier tout à loisir les progrès de son altération mentale. Je laisse en tout de suite à son défi ; je demande donc l'Europe, qui ne reproche aux Turcs que leur barbarie, saisit-elle toujours pour les accabler le moment où *ils* se civilisent ? Qu'a-t-elle dit présent si l'imaginaire amant de l'imaginaire Dulcinée, s'exprima jamais avec une arrogance plus comique. Si au moins Monsieur le Passetems voulait nous donner une preuve *grande seulement comme un petit grain de moutarde* de l'avancement de la civilisation turque ; mais, non, il dit, baisse la tête et présente sa lance. Les Turcs viennent de se civiliser ! Ah ! qu'on sera de joie d'apprendre cela à Paris ! Malheureusement, la nouvelle leur viendra du Mississipi : le Constitutionnel aimerait mieux la recevoir d'Athènes. A beau mentir qui vient de loin.

L'Autriche plus conséquente dans sa politique . . . . protége les Turcs . . . . C'est son *quand-même* ; c'est tout simple. Au reste, puisqu'elle a paré, l'Autriche fait bien de mieux faire pour tâcher de consolider le despotisme en Italie autant que cela se pourra faire. Voilà ce que le rédacteur du *Passe-Tems* appelle une politique conséquente. Nous aimerions bien mieux que cette qualification eût été trouvée à Constantinople que sur les bords du Mississipi. Mais nous oublions que notre homme y était quand il a écrit son article.

Le gouvernement d'Autriche peut être conséquent, si l'on veut, dans le sens de la cour de Constantinople ; mais il faut avouer qu'il n'en est pas moins bien embarrassé : d'un côté, il frémit en regardant vers l'orient, et de l'autre, il ne veut pas faire cause commune avec la France, parce qu'il craint les envahissemens de ce prétendu système des constitutions modernes. Si l'on avait quelque jour, à Paris, la ridicule idée de vouloir abolir les vieilles institutions germaniques, conçoit-on ce qui pourrait en arriver ? Je vois pâlir le *Passe-Tems*. Qu'il se rassure : il restera encore assez d'entêtemens du vieux, en Europe, pour qu'il puisse en jouir sa vie durant ; et, quant à ses héritiers, ma foi qu'il fasse comme Charles X, qu'il se mette peu en peine de savoir s'il leur restera le moindre petit grain de Despotisme.

D'ailleurs un bouleversement intérieur dans la fortune privée des Anglais, ne changerait pas sensiblement la situation extérieure de l'Angleterre . . . . . Qu'elle le paie ou qu'elle ne paie pas sa dette, l'Europe n'en restera pas moins tributaire de son industrie . . . . ." Ah ! comme dirait un député au parlement britannique ! En vérité, ses membres sont bien fous de se mettre l'esprit à la torture pour trouver des remèdes contre des maux imaginaires. Qu'ils envoient une feuille de papier en Irlande, et les voilà tranquilles. C'est dit ; qu'ils décrètent une banqueroute complette, et les voilà libres, pourvu qu'il puisse leur en arriver le moindre mal. Il est vrai que des banquiers, qui entendraient mal le système des banqueroutes, ne dit que si l'Angleterre en venait là, elle perdrait son crédit, condition sine qua non de sa puissance ; mais qu'est ce que cela fait à notre homme, le *Passe Tems* de la Nouvelle-Orléans, lui répond-on ? Ce crédit, elle n'en aura pas moins toujours la même facilité à entretenir ses chaînes du grand comptoir dans toutes les parties du monde. Nous ne trouvons qu'une chose à objecter à ce joli plan de politique, c'est que nous ne pouvons concevoir comment un gouvernement peut être riche et puissant lorsque tous ses sujets sont ruinés. Le *Passe-Tems* croit-il que les négocians [illegible] leur Gouvernement [illegible] privilège de faire banqueroute, sans que cela change rien à leurs affaires ? Cette question est très importante pour le commerce, et nous espérons que notre paladin voudra bien nous éclairer de [illegible] pour nous en donner la solution.

Les projets de la Russie sur l'Inde et le Levant : oh ! cela demande du tems ! . . . . Oui, nous dira-t-on, cela demande du tems. Mais que l'on considère que le système colonial tel qu'il existe depuis plus de deux siècles, et qui a dû, pendant tout ce temps, paraître à l'Univers sous la dépendance de deux ou trois petits coins de l'Europe ; que l'on considère, dis-je, que ce système, réprouvé par les lumières du siècle, est attaqué de toutes parts, et, en grande partie, déjà jugé par le fait. Depuis que le *Passe-Tems* s'est établi à Constantinople, aurait-il oublié qu'il existe sur le continent américain dix grandes Nations indépendantes ? . . . . Les Russes arriveront un jour aux Indes par une route, les dix républiques américaines par une autre, les Grecs par une troisième, les Français, les Espagnols, et plusieurs autres nations les fréquenteront toutes, et les Anglais, qui naguères étaient presque sans compétiteurs, s'y trouveront enfin confondus dans la foule des nations, qui les accableront par le nombre et par l'esprit entreprenant que conservent les peuples malgré des révolutions politiques . . . . Mais, le *Passe Tems* a raison, il faut du tems pour tout cela ; surtout si les Anglais, ses amis, entretiennent habilement la discorde parmi les habitans des républiques du Sud.

Mais nous nous apercevons que le sérieux nous gagne. Le paragraphe qui suit le dernier que nous avons cité, pourrait exciter notre indignation : laissons le pour demain.

Nous demandons pardon à nos lecteurs d'avoir fait un homme du *Passe-Tems*, si comme on dit, de l'avoir personnifié, s'ils trouvaient notre ton trop léger nous nous prions d'atteindre à demain.

LICINIUS.

Russie & Turquie.

Semlin, 28 *Octobre.*

Des rapports de Sérès, du 10 de ce mois, disent qu'une division navale russe a paru devant Salonichi pour bloquer ce port.

Nous sommes informés que l'on fait les plus grands préparatifs dans la Roumélie pour une expédition secrète. Il est assez probable que le grand Seigneur aura bientôt des affaires sérieuses aux environs de Constantinople. On dit [illegible] des Dardanelles [illegible], quoiqu'on ait pu lire sur [illegible] sont en aucune manière satisfaisans [illegible] gemens introduits dans l'empire.

(Journal des Débats.)

France.

(Extrait du Phare du 24 Octobre.)

Nous avions, il y a quelques jours, démontré le peu de justesse de l'opinion qu'un Journal avait émise sur la diminution des affaires en marchandises entre ce pays et les Etats-Unis pendant le cours de cette année ; ce même Journal est revenu hier à la charge et a cité à l'appui de son opinion, et avec passablement de fatuité, un article du *Morning Herald*, de Londres, qui d'un ton de docteur proclame, à son tour, comme axiômes d'économie politique, des principes tout à fait inexacts et que nous ne pouvons pas empêcher de combattre autant dans l'intérêt de la science que dans celui de notre feuille, si brutalement attaquée.

Oui, Messieurs du *Morning-Herald*, vous vous fourvoyez, quand vous énoncez *d'une manière absolue* que :

" Quand un pays est obligé de payer " en argent les produits d'une autre na" tion, à moins que l'argent ne soit le pro" duit naturel et territorial de ce pays, " on doit penser que le commerce entre " ces deux états a décliné ou déclinera " dans peu, s'il ne cesse même tout à " fait."

Et vous avez eu trois fois tort d'émettre un pareil principe dans une discussion où il était précisément question du pays qui pouvait donner le démenti le plus formel à vos assertions. Ignorez vous donc quel immense commerce les Etats-Unis font avec le Mexique, et que non-seulement ils lui vendent *contre des Piastres* les produits de leur sol et de leur industrie, mais ceux de France, mais ceux de toute l'Europe, et trouvez vous [illegible] surprenant qu'ensuite les Etats-Unis remettent des Piastres à la France ou à l'Europe ? Ce commerce n'est-il pas avantageux aux Etats-Unis, ne l'est il pas à la France, et croyez-vous qu'il ne puisse pas durer long-tems, *parce que les Etats Unis, dont le sol ne produit pas de piastres, payent la France avec des piastres?*

Nous n'avons pas besoin de pousser plus loin ces observations, persuadés que ce que nous avons dit suffira pour opérer votre conviction, et loin de vous rétorquer des expressions si pleines de bon goût et d'aménité dont on a fait usage à notre égard, nous nous plaisons à dire que vous avez trop de talent pour ne pas reconnaître, que s'il y a du vrai, en thèse générale, dans les principes que vous avez énoncés, ils manqueront tout à fait d'exactitude, dans le cas particulier dont il s'agit.

Hollande.

Extrait du discours du roi de Hollande, à l'ouverture des Etats-Généraux.

" L'extension de nos relations dans l'intérêt de notre commerce et de nos fabriques, et les arrangemens qui peuvent y contribuer le plus efficacement, continuent à fixer mon attention.

" L'industrie, ce principe vital des états, se développe chez la nation, d'une louable manière ; si, peut-être, la prospérité décroît plus si largement pour elle [illegible] qui l'alimentèrent dans les [illegible] du moins de grands ré[illegible] maintenant encore cou[illegible] forts de la génération présente.

" Le commerce continue à prospérer ; les divers établissemens créés ou projetés dans son intérêt, et qui ont principalement pour but d'assurer la liberté d'importation et de réexportation par mer, promettent d'accroître encore sa prospérité, surtout si nos [illegible] contribuent de leur côté, en introduisant d'anciens usages, depuis l'état actuel des rapports commerciaux que les nations ont entr'elles.

" L'époque des phénomènes dans les Indes orientales n'a pas empêché la tranquillité n'est pas encore entièrement rendue à Java ; de nouveaux ordres sont donnés pour la rétablir ; les avis reçus de ces contrées permettent l'espoir que lorsque les choses auront repris leurs cours habituel, la mère-patrie sera promptement libérée de la garantie pécuniaire consentie par elle ; mais la durée des troubles se prolongeant, il deviendra nécessaire qu'elle soutienne encore une fois ces colonies de son crédit. VV. NN. PP. concourront sans doute avec moi à pourvoir de cette façon aux besoins pressans de nos possessions des Indes orientales, qui, même dans les circonstances moins favorables du moment sont encore d'un si haut intérêt pour le commerce, la navigation et les manufactures.

" On ressent déjà dans nos possessions des Indes occidentales les bons résultats de la mission dont j'ai annoncé l'envoi à VV. NN. PP., dans leur dernière session, et du système d'administration que j'ai donné l'ordre d'y établir ; la déclaration de franchise du port Saint Eustache pour toutes les nations a aussitôt ravivé le commerce ; des obstacles de toute nature ont jusqu'à présent entravé en quelque manière l'action salutaire d'une semblable mesure à *Curaçao* ; j'aime à croire cependant qu'ils disparaîtront incessamment."

AVIS.—A dater de ce jour, nous publierons les Avis pour lesquels on voudra bien nous payer à raison de *six escalins* par carré pour la première insertion, et *trois escalins* pour chaque insertion subséquente dans chaque langue. Nous continuerons à maintenir le prix ordinaire pour ceux qui ne seraient payés qu'après la dernière publication. 7 Janvier.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Brick Comet, Boylan, Baltimore, capt.

Arrivés.

Bateau-Evaporateur Tecumseh, Andrews, de la Passe Sud-Quest, ayant mis en mer le navire Sirius, et la barque Hercules mis à sec le navire Méridien, de Bordeaux.—Le navire De Witt Clinton était échoué sur la barre.—La barque Agénoria-Anna, était à l'ancre devant partir ; ainsi que les bricks Agenoria et Anna.—Il y avait trois navires et deux bricks en dehors de la Barre, devant entrer.—Le navire paquebot Kentucky, de New-York, avait paru, on ne le voyait plus au moment que le Tecumseh est entré.

Brick Sabat, Clark, de Jaquemel—rapporté.

Sloop Eliza, de la côte, avec 60 bts sucre, 10 do melasse à W et J H Leverich, et J Calles.

Bateau à vapeur Attakapas, Curry de Plaquemines, avec 6 balles coton à Benois et co. 3 à Maurin et O Duhalg ; 15 à Lecarpentier, 8 à Peyroux, Eixarlis et co.—6 passagers.

Entrés.

Navire Méridien, Adams, de Bordeaux, avec du vin et des huiles à J Chastant ; I. Girard, Arnoux et Gros, I. Labadie, A et B Cavelier, J Gaudet, C Lesceps, E Samet ; L. Gouvert et J Garnier, A L Doulson, Duffilho et, P. Roquet et Lacroix, P Bertrand, J Mager, P Laurent, O Gaudinet, B Cadillan, G Peyral, S Sallès, B B [illegible] J Labatut, M Lefèbvre P H Chassagnac, [illegible] Bonnabel, B A Lefèbvre, P E Surget, Dufour.

En Rivière.

Navire Gem, Baxter, de la Rochelle, avec 55 pipes eau-de-vie, 30 do. vin, et divers articles à T Nicolet et co.

Brick Blucher, Jaquen, Liverpool, à Alderson, avec un chargement.

MEMORANDA.

Arrivé d'ici à Liverpool, le 8 Novembre, navire Gov. Douglass.

Parti de New-York le 10 Décembre, navire Kentucky, Rathbone.

Brick Castillo, Frink, arrivé d'ici à New-York, le 26 Déc.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 8 *Janvier* 1829,

Représentation de

LA VESTALE,

Grand Opéra en 3 actes, paroles de Jouy, musique de Spontini, orné de décorations et costumes analogues, marche triomphale de Licinius, et généralement de tout ce qui en appartient, suivi d'une représentation de

Gaspard l'Avisé,

Vaudeville en un acte, de Radet et Desfontaines.

En attendant—Montano et Stéphanie ; La Chercheuse d'Esprit, Robin des Bois, opéras ; Mr. Botte, vaudeville nouveau en trois actes.

CONCERT Vocal et Instrumental.

MR. & Madame CANDERBURCH, de Bruxelles—Ont l'honneur d'informer respectueusement les Dames et les Messieurs de cette ville, que d'après les arrangemens qu'ils ont pris avec Mr. Davis, ils se proposent de donner dans la Salle d'Orléans quelques Concerts pendant leur séjour. Ils osent espérer l'approbation du public et ils feront toujours efforts pour la rendre digne.

Le premier concert aura lieu

Mercredi, 7 Janvier courant,

et sera composé des morceaux suivans :

1°. Grande symphonie sur le Turc [illegible] par Mde. Canderbeck.

2°. Romance chantée par Mde. C. accompagnée par Mr. Canderbeck.

3°. Polonaise du prince Poniatzki, exécutée sur la flûte par Mde. C.

4°. La chasse de Robin des bois, chantée par Mde. C. et terminée par la prière dudit opéra.

5°. Un andante varié par Mr. [illegible] sur un thème allemand, exécuté par Mr. C. et dans lequel il imitera la flûte, le flageolet et le double flageolet.

6°. La grande chasse de Henri IV, dans laquelle Mr. C. imitera le cor français et les aboiemens des chiens à la poursuite du cerf.

7°. Les vêpres françaises ; Mr. C. imitera 1°. le chant d'une jeune nonne ; 2°. le chant d'un moine ; 3°. le chant de la mère abesse ; 4°. le chant d'un père capucin ; et 5o. il terminera par l'imitation de l'orgue.

8o. La grande marche funèbre de Napoléon, dans laquelle Mde. C. imitera sur la Harpe [illegible] les mouvemens de la bataille, d'abord animés, puis se rapprochant peu à peu [illegible] que le bruit du canon. Mr. C. imitera sur le violon des plaintes des blessés et des mourans.

Prix d'Entrée : Une piastre.

MRS. les souscripteurs des bals de société de la Salle d'Orléans sont priés de vouloir bien faire prendre leurs billets chez Mr. Jn. Davis, pour le premier bal, qui aura lieu Vendredi prochain, 9 du courant. 7 Janv. E. BERTUS.

SALLE D'ORLEANS.

Samedi prochain, 10 Janvier 1829,

GRAND BAL Paré et Masqué.

Prix d'entrée : Les cavaliers $1. Les dames ne payeront point.

Il y aura un Commissaire [illegible] pour reconnaître les noms avant qu'ils entrent au Bal.

Les personnes qui désirent des billets de dames voudront bien désigner leurs noms avant de les recevoir.

Les bals masqués auront lieu désormais tous les Samedis. 7 Janv.

SALLE ST. PHILIPPE.

Mercredi, 7 Janvier,

On donnera un

GRAND BAL PARE.

Prix d'entrée—une piastre. 30 déc.

SALLE DE BAL,

Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon

Jeudi, 8 Janvier 1829,

Grand BAL Paré,

Prix d'Entrée :—Une piastre.

Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. 30 décembre

Ventes Publiques.

Par J. Le Carpentier.

IL sera vendu, Mercredi prochain, 7 du courant, à 10 heures précises du matin à son encan : Drap et Casimir français, Indienne française, Bandes, Pellerine et Entre-deux brodés à l'aiguille—le tout en débarquement du John Linton. 5 Jan.

BONHEUR AU NOUVEAU BUREAU !

LOTERIE G. NANCREDE,

Rue Bienville No. 64, près du Bureau de la Poste,

A le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général, que le lot à No. 1,864, de la 8ème. classe de la LOTERIE DES ECOLES PUBLIQUES, et qui a droit au superbe Lot de

1700 PIASTRES,

a été vendu à son Bureau, Samedi dernier, quelques heures avant que le Tirage n'ait lieu.

L'heureux possesseur de ce billet est invité à venir en recevoir le montant, qui lui sera compté immédiatement, en [illegible] comme il est indiqué plus haut.

Billets entiers, demis et quarts, ou par séries, dans la 8ème. classe de la Loterie de Baton-Rouge, à vendre à ce Bureau : le Tirage aura lieu Jeudi prochain 8 du courant. Le soussigné se flatte qu'il aura le bonheur de vendre des billets qui gagneront quelques-uns des gros Lots à ceux qui achèteront chez lui. 5 Jan—3.

AU Bureau de Loterie de A. Z. CANONGE on peut se placer à des billets pour la

LOTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

DE BATON-ROUGE, 16e. *Classe pour* 1829, dont le Tirage se fera Jeudi 8 Janvier. Les gros lots sont de 2000 et 500 piastres et les billets entiers pour [illegible] piastres.

Il annonce également qu'il tient au Bureau de Change, où l'on échange les billets et monnaies sans cours, les doublons mexicains, espagnols et autres. Il se charge aussi de la vente de nègres, maisons &c. 3 Janv.

Etats-Unis.

POUR NEW-YORK.

Le navire JOHN LINTON, paquebot du 15 Janvier, capt. Wibray, prendra son chargement à la hâte. Pour tout ce passage, s'adresser au capitaine à bord, en face du marché aux légumes, ou à G. E. RUSSELL et co. (6j.)

POUR PHILADELPHIE.

La barque HERCULES, (le [illegible] des paquebots) capt. Longcope, ayant tout son gros fret engagé, partira pour le 1er. du mois prochain. Pour le reste du passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

19 déc. SAMUEL P. MORGAN & Co.

POUR NEW-YORK.

Le beau navire *LINNAEA*, capt. Barstow, ayant la moitié de son chargement engagé, partira d'ici au 29 de ce mois. Pour le surplus du fret ou pour passage, s'adresser à

19 déc. G. E. RUSSELL et BARSTOW.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire paquebot *HERCULE*, capt. Rogers, est maintenant prêt à recevoir un chargement, ayant tout son gros fret engagé, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

WIBTALI, JAUDON et Co.

19 déc. Rue du Camp.

POUR BALTIMORE.

Le brick *OLIVE BRANCH*, capitaine Monroe, a besoin de 100 boucauts pour compléter son chargement, qu'on pourra aller prendre soit au haut ou au bas du fleuve, à des prix accommodans. S'adresser à

19 déc. J. OGILVIE & Co.

POUR NEW-YORK (paquebot du 1er. Janvier.)

Le navire DEWITT CLINTON, capt. Packard, sera prêt de mettre à la voile au bas du fleuve pour prendre du sucre. Pour le prix du fret, s'adresser à

12 déc. G. E. RUSSELL et BARSTOW.

EUROPE.

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier et de première classe, BRAGANZA, capt. [illegible] an, partira sous le plus bref délai possible.

12 déc. T. NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe, MOGUL, capt. Dean, a une partie de son chargement engagé, pour fret du surplus, s'adresser à T. NICOLET & Co. (12 déc.)

POUR LIVERPOOL.

250 balles de coton manquent pour compléter le chargement du navire [illegible], capt. Snow. Pour fret s'adresser à

6 déc. G. E. RUSSELL et BARSTOW.

rue Royale, no 60.

Les Antilles.

POUR ST. THOMAS DE CUBA.

Le beau sloop EAGLE, capt. Burley, a une partie de son chargement prête, pour le surplus duquel on engage, s'adresser au capitaine à bord ou à

M. T. MABEY.

19 déc. No. 24, rue de la Rue. Levée.

POUR PORT-AU-PRINCE.

La goélette armée et fine voilière, UNITED STATES, capt. Craighead, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, partira sous peu. Pour le surplus du fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

J. W. ZACHARIE. (6 janv.)

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Méridien, de Bordeaux (arrivé), les articles suivans—

10 pipes eau-de-vie de Cognac, 4me. qualité—50 barils do blanche de 18 gallons, 5me. qualité—92 barriques vin rouge, du divers crus—35 do. vins vin blanc de Barsac—60 caisses de vin assorti—16 demi barriques vinaigre blanc, 1re. qualité—100 paniers anisette suisse—[illegible] à sandwiches à l'huile—10 jarres d'amandes de [illegible]—13 do tides, grandeur assorties.—Une assortiment de [illegible] fusils à piston, qualité supérieure, quatre caisses pistolets, deux caisses cigarres de la Havane, deux caisses saucisses assorties, deux caisses gants de peau, cinq barils sang-sues—& d'importations précédentes, 400 barriques vin rouge, diverses qualités—100 caisses do do—100 paniers anisette—200 paniers huile de Bordeaux—une caisse robe Cote Paille, une caisse Cote Paille, une caisse bas de soie brodés pour femme, une caisse gants de soie pour hommes assortis, et trois balles papier à lettres Français. D. G. BORDUZAT & Co.

25 décembre.

MACKEREL.—100 barrels and half barrels No. 1, 2 and 3 Mackerel ; 200 [illegible] tons ; 100 do. Onions, landing and for sale by

nov 18 JOHN P. PATTON